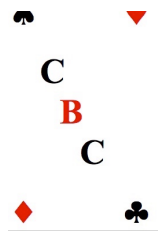




CLUB DE BRIDGE : REVISION DES STATUTS



La Commission des statuts a été créée le 6/12/16 et installée au travail le 6/1/17.

La feuille de route a proposé trois axes prioritaires :

- l'évolution du nom du club
- la réforme du mode d'élection du président
- la séparation des pouvoirs entre le président et le trésorier

La Commission s'est réunie plusieurs fois avant de présenter sa copie au C.A. qui la présente aujourd'hui à l'ensemble des membres.

Conformément aux statuts (anciens comme nouveaux), l'A.G.E. du 25/4/17 délibère sans quorum obligatoire.

- l'évolution du nom du club

A ce sujet, l'idée est de conserver la personnalité juridique du Club de Bridge de Cormontreuil, de préserver le sigle C.B.C., et d'utiliser rapidement un nom d'usage qui nous démarque de la commune de Cormontreuil. En terme de lisibilité extérieure, cela est plus simple.

C'est ainsi qu'est venue à notre Président l'idée du « Club de Bridge des Copains » et comme nous venons pour la plupart de communes du « Grand Reims », nous y avons ajouté ce terme. En cela, nous sommes la première association à utiliser le concept « Grand Reims ».

L'ancien Logo a été rapidement mis de côté et c'est le fils de Florence qui a aimablement créé celui qui a été adopté par le C.A. il y a quelques semaines. Un grand merci pour ce travail qui facilite la lisibilité de notre Club à l'Extérieur. Cela nous a permis la création de visuels de communication.

- la réforme du mode d'élection du Président

Le Président était élu chaque année, et renouvelable dans le temps.

L'idée est d'éviter qu'un Président soit renouvelable sans limite de durée. La commission propose ainsi un Président élu pour 2 ans, renouvelable une fois.

Il en va de même pour les administrateurs qui seront entre 6 & 8.

Cela deviendra un peu plus exigeant vis à vis de nous tous puisqu'il faudra renouveler plus souvent les administrateurs. Chaque année, la moitié du C.A. sera renouvelée et chaque administrateur pourra effectuer deux mandats successifs de 2 ans.

En même temps, c'est la diversité des administrateurs qui propose des idées nouvelles, ce qui est essentiel dans un club qui vit.

Ne dramatisons pas l'exigence puisqu'après deux mandats successifs, un administrateur se retire durant une année avant de pouvoir éventuellement réintégrer le C.A. en étant à nouveau candidat.

Il en va de même pour le Président.

La grande nouveauté est que le Président devra statutairement quitter sa fonction, le temps d'un mandat au moins. Autre sécurité, un administrateur ne pourra être candidat à la présidence que s'il a déjà effectué un mandat en qualité d'administrateur. Cela permettra d'apprécier le degré d'engagement d'un nouveau venu au service du club.

- la séparation des pouvoirs entre le président et le trésorier

Dernière modification importante, la séparation des pouvoirs entre l'ordonnateur et le comptable.

Dans la tradition républicaine, ces pouvoirs sont séparés.

Ce n'était pas le cas dans l'ancienne version des statuts.

C'est ainsi que les Trésoriers ne disposaient pas des moyens de paiement.

Les nouveaux statuts sont nets à ce niveau. Le Président ne dispose ni des moyens de paiement ni de la procuration sur le compte bancaire.

Quant au Trésorier, nous avons prévu que sa gestion soit vérifiée par un « commissaire aux comptes », membre du club mais extérieur au C.A., avant de soumettre les comptes à l'A.G.O. annuelle.



PROJET DE CREATION D'UN POINT D'APPRENTISSAGE DU JEU DE BRIDGE

Le Club de Bridge des Copains du Grand Reims (C.B.C.) a pour projet la mise en place d'un point d'apprentissage du jeu de BRIDGE dans la salle Saint Benoît, au 29 rue de PONTGIVART à REIMS.

Le jeu de BRIDGE, activité conviviale par excellence, nécessite la compréhension et l'application de connaissances variées, pouvant devenir complexes.

La pratique du jeu de BRIDGE favorise l'activité cérébrale. De récentes études scientifiques tendraient à prouver que le Bridge en favorisant l'activité cérébrale aurait une **action bénéfique sur l'organisme** et retarderait le vieillissement des neurones.

Les joueurs du C.B.C. sont le plus souvent des seniors qui viennent ou reviennent au jeu de BRIDGE à l'âge de la retraite. Ils sont alors demandeurs d'une activité qui soit beaucoup plus qu'une occupation et devienne une passion.

Le C.B.C. propose que soit mis en place un point d'apprentissage le mardi et/ou le vendredi matin de 9h à 12 h. Le C.B.C. ne garantit en aucun cas que ses membres actuels deviendront élèves.

Les élèves devront être membres du C.B.C. et pourront naturellement participer aux deux tournois hebdomadaires aux conditions réservées aux membres du club.

Le ou les enseignants peuvent utiliser la salle à titre gracieux. Le C.B.C. fera publicité auprès de ses membres de l'existence des enseignements et du coût de ceux-ci, qui viendront remplacer l'atelier pédagogique du club mis en place le vendredi de 13 à 14 h et qui était proposé pour une somme modique de 10 € par trimestre.

Les enseignants soumettront au C.A. du C.B.C. qui pourra les valider, les conditions financières qu'ils souhaitent mettre en œuvre auprès de leurs élèves.

Nathalie Coubard et Nathalie Mitouart ont été consultées.

N.C. est redevenue récemment membre du C.B.C. Elle a dans le Club un bon nombre de ses élèves de Champfleury et Bezannes.

N.M. enseigne actuellement sur Reims. Elle pourrait nous rejoindre avec ses élèves qui seraient ainsi des nouveaux membres pour le C.B.C.

Projet Pédagogique de Nathalie Mitouart

Je propose une initiation au Bridge pour les débutants et le perfectionnement, le mardi matin uniquement, peut être en 2 séances :

Mardi 9h-11h et 11h-13h ou Mardi 9h30-11h30 et 11h30-13h30.

J'applique le Système Standard Français

Je propose également une somme de 4 € par personne soit 18 € par mois pour mes frais de photocopies et de déplacements.

Je suis dès maintenant à votre entière disposition.

Objectifs :

- Initier des complets néophytes au bridge
- Permettre à d'anciens joueurs de bridge de renouer avec une pratique moderne du bridge
- Offrir quelques clés aux joueurs du club pour se perfectionner dans le domaine des enchères mais surtout dans celui du jeu de la carte

Déroulement des séances :

Des séances de 2 heures comportant :

- Une partie théorique (15 à 20 minutes maximum) pour développer de nouvelles connaissances en enchères et en jeu de la carte
- Une partie ludique (8 donnes pédagogiques sur le thème abordé)

En alternance avec des séances d'entraînement basées sur la pratique :

- 8 à 12 donnes pédagogiques reprenant les thèmes des semaines précédentes
- Des ateliers de mise en application des thèmes vus (ring d'enchère, atelier de jeu de la carte, correction d'exercices d'application)

A l'issue de chaque séance, les participants recevront par mail un résumé des notions abordées et les diagrammes et commentaires des donnes jouées avec parfois quelques devoirs à la maison (facultatifs bien sûr).

Rythme des séances :

1 séance hebdomadaire d'initiation le mardi matin par exemple me semble idéale pour commencer. (Excepté durant les congés scolaires) : *le vendredi matin est tout à fait possible a indiqué verbalement Nathalie Coubard.*

Il est par ailleurs tout à fait possible d'envisager de temps à autre une séance destinée à un public plus expérimenté sur un thème précis correspondant à une demande. Ces séances épisodiques pourraient avoir lieu quelques vendredis matins dans l'année à condition qu'il y ait suffisamment de personnes intéressées.

Date de démarrage de l'activité :

Comme bon vous semble. Cela peut être au mois d'avril après les vacances de printemps ou à la rentrée de septembre (mardi 12 ou 20).

Tarif proposé aux élèves :

Le même qu'au club de Champfleury à savoir :

35 à 40 euros par trimestre (selon la longueur du trimestre) sachant que le 3^{ème} trimestre est toujours beaucoup plus court (20 à 25 euros). Cela fait environ 90 à 100 euros pour une année entière.

Il me semble essentiel de proposer une période suffisamment longue d'observation aux débutants pour leur laisser le temps de se faire une idée de l'activité. Bien évidemment, cette période d'observation est entièrement gratuite.